



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 28/10

Objet

Demandes de certification
« NF Bâtiments Tertiaires »
et de labellisation « BBC
Effinergie Rénovation » du
futur Hôtel d'Agglomération

Secrétaire de séance

Gérard MARECHAL

Rapporteur

Dominique MICHAUD

Conseil Communautaire
25 Mars 2010
Abergement-la-Ronce – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 84
Nombre de procurations : 05
Nombre de votants : 89
Date de la convocation : 09 mars 2010
Date de publication : 09 avril 2010

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

S. Boissard suppléée par N. Ferreira de Souza, J.L. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet suppléé par JM. Mignot, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigney, T. Mader suppléé par J. Le Bail, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par B. Robe, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Petiot, C. Di Caro suppléée par O. Gremion, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès, C. Gras, D. Barbagelata, G. Barbier, F. Barthoulot, R. Belalia, M. Borneck, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA. Chalumeaux, D. Clerc, C. Quillet, C. Creuze suppléée par E. Rauscher, P. Epinat, JP. Fichère, JB. Gagnoux, L. Gatinault suppléé par C. Bruand, P. Genestier, A. Hamdaoui, S. Laroche, R. Manière, N. Abdelli, K. Mezeraï suppléée par J. Dejeux, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet suppléé par B. Chatillon, J. Thurel, JM. Diètre suppléé par K. Mathiot, M. Gauthier, A. Courderot, A. Alonzo, P. Sautrey, D. Chevalier, B. Bonnard-Ongenaer suppléée par F. Serrurot, F. Perchat, G. Maréchal, F. David, J. Hubert, C. François, B. Monamy, M. Perron, JM. Daubigney, J. Drouhain, A. Jordan, D. Rauch suppléé par A. Mayot, M. Richard, M. Hoffmann, D. Ecarnot, C. Arnoud, C. Bourgeois-République, P. Nasom, JC. Lambert, B. Javourez

Délégués absents ayant donné procuration : B. Guerrin à M. Ecarnot, J. Petit à D. Sciquot-Bérodier, A. Chollat à P. Sautrey, G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, R. Curly à M. Giniès

Délégués absents non suppléés et non représentés: G. Michaud, P. Monnet, F. Saudon, P. Jacquot, G. Coutrot, G. Ginot, JF. Dumont, H. Prat

VU la délibération n°8109 du 15 octobre 2009 par laquelle la Communauté d'agglomération validait le choix du projet de réhabilitation d'un hôtel d'agglomération dans l'ensemble bâti « ARC 2 » et autorisait le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la première phase du projet ;
VU la délibération n° 8409 approuvant le projet de territoire du Grand Dole, et notamment son Axe 2 visant à « Garantir le développement durable du territoire » ;
VU l'arrêté du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement daté du 8 mai 2007 relatif au contenu et aux conditions d'attribution du label « haute performance énergétique »

Conformément à ses engagements européens de lutte contre le dérèglement climatique, de sobriété énergétique et d'exemplarité en la matière des projets du Grand Dole, M. le Président propose que la première phase du projet de réhabilitation/réaménagement de l'hôtel d'agglomération fasse l'objet d'une demande de certification « NF Bâtiments Tertiaires » et soit associée à une demande de labellisation « BBC Effinergie Rénovation ».

La prestation d'accompagnement de ces deux démarches sera confiée à l'organisme accrédité CERTIVEA pour un montant total de 16 466 € hors taxes.

L'ADEME, le Conseil Régional de Franche-Comté et le Conseil Général du Jura seront sollicités pour un soutien technique et financier à cette d'excellence environnementale et énergétique.

Le Conseil de Communauté, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise en œuvre d'une démarche de certification « NF Bâtiments Tertiaires » et d'une demande de labellisation « BBC Effinergie Rénovation » pour la première phase du projet de réhabilitation/réaménagement de l'ensemble bâti ARC 2 en hôtel d'agglomération,
- AUTORISE M. le Président à solliciter les soutiens techniques et financiers de l'ADEME, du Conseil Régional de Franche-Comté et du Conseil Général du Jura ;
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ces démarches de certification et de cofinancement.

Fait à Dole,
Le 25 mars 2010,
Le Président,